

**L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada):** Monsieur le Président, je veux tout simplement préciser que je l'ai dit la semaine dernière, je l'ai dit encore hier, les consommateurs québécois n'ont aucune raison de s'inquiéter de leur sécurité quant à l'approvisionnement pétrolier, non plus qu'ils ont à s'inquiéter d'une augmentation artificielle de prix, parce que nous surveillons la situation très attentivement.

\* \* \*

[Traduction]

#### LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

##### LES ACCUSATIONS DE HARCÈLEMENT SEXUEL

**M. John Nunziata (York-Sud-Weston):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général et porte sur les très graves accusations de harcèlement sexuel et de sexisme portées au sein de la GRC. Le solliciteur général a demandé la tenue d'une enquête interne mais cela ne suffit pas. Il faut procéder à une enquête indépendante. Selon le solliciteur général, ne faut-il pas faire une enquête indépendante sur ces graves accusations pour éviter un éventuel camouflage de cette affaire?

**L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, j'ai beaucoup plus confiance que le député dans l'intégrité du commissaire et des agents supérieurs de la GRC.

**Des voix:** Bravo!

**M. Beatty:** J'ai demandé au commissaire de la GRC d'examiner les circonstances entourant cette affaire. Le problème, c'est que les personnes qui ont porté une accusation ont voulu garder l'anonymat. Nous avons fait des recherches pour voir si des agents du sexe féminin ont déposé des griefs précis pour des motifs de harcèlement sexuel. Nous n'en avons pas trouvé un seul. Je puis sans nul doute m'engager à procéder à une enquête approfondie si un membre des forces de police porte une accusation de harcèlement sexuel et si elle s'avère fondée, nous prendrons certainement des mesures.

##### L'ACCUSATION PORTÉE PAR UN AGENT DE SEXE FÉMININ

**M. John Nunziata (York-Sud-Weston):** Monsieur le Président, le solliciteur général n'est certainement pas sérieux. En septembre dernier, il a été informé d'une affaire précise, celle de Nancy Fehr, l'agent n° 32359, qui a déclaré dans le rapport qu'elle a présenté à la Commission sur les droits à l'égalité...

**M. le Président:** A l'ordre! S'agit-il d'une introduction? Que le député s'en tienne à la question.

**M. Nunziata:** Est-il au courant de l'accusation portée par cet agent en particulier dans la déclaration contenue dans le rapport dont il a dû avoir connaissance, et que voici:

Nous devons subir le harcèlement en silence de crainte d'être totalement ostracisés du reste du groupe de collègues.

#### Questions orales

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas été informé au moment où cette accusation a été faite?

**L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, j'ai dit qu'à ma connaissance aucun grief n'a été déposé par des membres de la GRC. J'ai demandé au commissaire d'enquêter sur le rapport que m'a remis la GRC et dans lequel il est dit qu'aucune plainte officielle n'a été déposée par l'un de ses membres. D'autre part, j'ai dit que le gouvernement était déterminé à s'opposer au harcèlement sexuel sous quelque forme et dans quelque circonstance que ce soit...

**M. Nunziata:** Prouvez-le.

**M. Beatty:** Que le député me signale une accusation précise faite par un membre de la GRC. Nous veillerons à faire une enquête complète et, si les accusations sont fondées, nous prendrons des mesures concrètes.

**M. Nunziata:** L'accusation est là.

**M. Beatty:** Cependant, au lieu de chercher simplement à ternir la réputation de la GRC, le député devrait faire preuve de sérieux et s'engager à nous présenter des preuves concrètes.

\* \* \*

#### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

##### LA FRONTIÈRE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, je pose ma question au très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme George Shultz a nommé Edgar Derwinski pour représenter les États-Unis aux pourparlers sur les deux frontières entre la Colombie-Britannique et les États-Unis, et comme des entretiens ont eu lieu entre Ottawa et Victoria sur la question, le ministre voudrait-il déposer à la Chambre les quatre grandes composantes de la frontière du détroit de Juan de Fuca et de celle de l'entrée Dixon, pour que la population canadienne sache quelle est exactement la position du gouvernement sur la question et que nos intérêts ne soient pas trahis comme ils l'ont été par Wilfrid Laurier en 1903?

● (1440)

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, permettez-moi de féliciter le député d'avoir enfin réussi à formuler sa question.

Je voudrais lui faire remarquer que même maintenant il devance un peu les événements. Nous sommes en consultation avec le gouvernement de la Colombie-Britannique afin de déterminer s'il serait dans l'intérêt du Canada de répondre à l'offre d'entretiens préliminaires que nous avons reçue du secrétaire d'État des États-Unis. Si des entretiens préliminaires à une négociation ont lieu, ils viseront à établir si pareille négociation servirait les intérêts du Canada. Nous ne nous engagerions dans cette négociation que si elle sert les intérêts du Canada.